

DEUXIÈME AFFICHAGE

APPLICATION DE LA LOI SUR L'ÉQUITÉ SALARIALE (ART. 75 ET 76)

**PROGRAMME D'ÉQUITÉ SALARIALE
DU CONSEIL DU TRÉSOR**

**POUR L'ENSEMBLE DES SALARIÉES ET SALARIÉS DES SECTEURS DE
LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX ET DE L'ÉDUCATION**

REPRÉSENTÉS PAR DES ASSOCIATIONS ACCRÉDITÉES

**AINSI QUE LES SALARIÉES ET SALARIÉS NON SYNDIQUÉS
APPARTENANT AUX MÊMES CATÉGORIES D'EMPLOIS**

28 août 2006

CATÉGORIES D'EMPLOIS À PRÉDOMINANCE FÉMININE - RANGEMENTS ET CORRECTIFS ⁽¹⁾

Secteur	Corps d'emplois	Classe	Titre	Catégorie d'emplois	Range-ment	Correctif
3 - Santé et services sociaux	1108	0	AGENT DE PLANIFICATION ET DE PROGRAMMATION	6	22	aucun
3 - Santé et services sociaux	1110	0	AGENT DE RECHERCHE ET DE PLANIFICATION SOCIO-ÉCONOMIQUE	6	22	aucun
3 - Santé et services sociaux	1120	0	AGENT DE PLANIFICATION ET DE PROGRAMMATION SOCIO-SANITAIRE	6	22	aucun
3 - Santé et services sociaux	1555	0	AGENT DE PLANIFICATION, DE PROG. ET DE RECHERCHE (R.R.S.S.S.)	6	22	aucun
3 - Santé et services sociaux	1556	0	AGENT DE RECHERCHE	6	22	aucun
3 - Santé et services sociaux	1562	0	AGENT DE PROGRAMMATION	6	22	aucun
3 - Santé et services sociaux	1563	0	AGENT DE PROGRAMMATION (D.S.C.) (E.S.)	6	22	aucun
3 - Santé et services sociaux	1705	0	AGENT DE RECHERCHE SOCIO-SANITAIRE	6	22	aucun
3 - Santé et services sociaux	1853	0	AGENT DE PLANIFICATION ET DE PROGRAMMATION DES SERVICES SOCIAUX	6	22	aucun
3 - Santé et services sociaux	1863	0	SPÉCIALISTE EN ADMINISTRATION DES PROGRAMMES DES SERVICES SOCIAUX	6	22	aucun
3 - Santé et services sociaux	1236		ASSISTANT-CHEF PHYSIOTHÉRAPEUTE	11	24	12,21
3 - Santé et services sociaux	2219	1	ASSISTANT-CHEF TECHNOLOGUE EN RADIOLOGIE	12	18	9,18
2 - Commissions scolaires	2112	0	ORTHO PH., AUDIOLO. OU AGENT DE CORR. DU LANGAGE ET DE L'AUDITION	13	22	0,21
3 - Santé et services sociaux	1204	0	AUDIOLOGISTE-ORTHOPHONISTE (TITRE RÉSERVÉ) OU THÉRAPEUTE DE L'OUÏE, DE LA PAROLE, DU LANGAGE ET DE LA COMMUNICATION	13	22	0,21
3 - Santé et services sociaux	1254	0	AUDIOLOGISTE (TITRE RÉSERVÉ) OU THÉRAPEUTE DE L'OUÏE	13	22	0,21
3 - Santé et services sociaux	1255	0	ORTHOPHONISTE (TITRE RÉSERVÉ) THÉRAPEUTE PAROLE, LANGUAGE ET COMMUNICATION	13	22	0,21
2 - Commissions scolaires	2103	0	CONSEILLER EN MESURE ET ÉVALUATION	14	21	aucun
4 - Collèges	C261	0	CONSEILLER EN MESURE ET ÉVALUATION	14	21	aucun
2 - Commissions scolaires	2106	0	AGENT DE RÉADAPTATION (PSYCHO-ÉDUCATEUR OU ORTHO-PÉDAGOGUE)	15	22	2,35
3 - Santé et services sociaux	1656	0	ORTHO-PÉDAGOGUE	15	22	2,35
3 - Santé et services sociaux	1233	0	PHYSIOTHÉRAPEUTE (TITRE RÉSERVÉ) OU DIPLÔMÉ UNIVERSITAIRE EN RÉADAPTATION PHYSIQUE	16	22	2,35
3 - Santé et services sociaux	1232	0	PHYSIOTHÉR. (TITRE RESERVÉ) OU THÉRAP. DE LA RÉADAPTATION FONCTIONNELLE	16	22	2,35
3 - Santé et services sociaux	1234	0	CHARGÉ DE L'ENSEIGNEMENT CLINIQUE, PHYSIOTHÉRAPIE	17	23	7,19

CATÉGORIES D'EMPLOIS À PRÉDOMINANCE FÉMININE - RANGEMENTS ET CORRECTIFS ⁽¹⁾

Secteur	Corps d'emplois	Classe	Titre	Catégorie d'emplois	Range-ment	Correctif
2 - Commissions scolaires	2115	0	DIÉTÉTISTE OU CONSEILLER EN ALIMENTATION	18	20	aucun
3 - Santé et services sociaux	1221	0	DIÉTÉTISTE PROFESIONNELLE-NUTRITIONNISTE (TITRE RÉSERVÉ) OU DIPLÔMÉ UNIVERSITAIRE EN DIÉTÉTISTE	19	21	aucun
3 - Santé et services sociaux	1223	0	DIÉTÉTISTE PROFESIONNELLE-NUTRITIONNISTE (TITRE RÉSERVÉ) OU DIPLÔMÉ UNIVERSITAIRE EN DIÉTÉTISTE	19	21	aucun
3 - Santé et services sociaux	1224	0	DIÉTÉTISTE PROFESIONNELLE-NUTRITIONNISTE (TITRE RÉSERVÉ) OU DIPLÔMÉ UNIVERSITAIRE EN DIÉTÉTISTE	19	21	aucun
3 - Santé et services sociaux	1226	0	DIÉTÉTISTE PROFESIONNELLE-NUTRITIONNISTE (TITRE RÉSERVÉ) OU DIPLÔMÉ UNIVERSITAIRE EN DIÉTÉTISTE	19	21	aucun
2 - Commissions scolaires	2116	0	ERGOTHÉRAPEUTE, PHYSIOTHÉRAPEUTE OU AGENT DE RÉHABILITATION	20	22	2,35
3 - Santé et services sociaux	1230	0	ERGOTHÉRAPEUTE (TITRE RÉSERVÉ) OU THÉRAPEUTE EN RÉADAPTATION FONCTIONNELLE PAR L'ACTIVITÉ	20	22	2,35
3 - Santé et services sociaux	1231	0	ERGOTHÉRAPEUTE (TITRE RÉSERVÉ) OU DIPLÔMÉ UNIVERSITAIRE EN ERGOTHÉRAPIE	20	22	2,35
3 - Santé et services sociaux	1533	0	AGENT DE FORMATION	22	21	aucun
2 - Commissions scolaires	2114	0	CONSEILLER EN INFORMATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE	29	20	aucun
4 - Collèges	C214	0	CONSEILLER EN INFORMATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE	29	20	aucun
2 - Commissions scolaires	2140	0	TRADUCTEUR	32	19	aucun
2 - Commissions scolaires	2119	0	AGENT D'INFORMATION	34	20	aucun
3 - Santé et services sociaux	1242	0	AGENT D'INFORMATION	34	20	aucun
3 - Santé et services sociaux	1243	0	AGENT D'INFORMATION (R.R.S.S.S.)	34	20	aucun
4 - Collèges	C203	0	AGENT D'INFORMATION	34	20	aucun
3 - Santé et services sociaux	2467	1	ASSISTANT-CHEF D'UNITÉ DE SOINS INFIRMIERS	37	20	12,53
3 - Santé et services sociaux	2468	1	ASSISTANT-INFIRMIER-CHEF	37	20	12,53
3 - Santé et services sociaux	2487	1	ASSISTANTE DU SUPÉRIEUR IMMÉDIAT (INFIRMIÈRE) (35 H)	37	20	12,53
3 - Santé et services sociaux	2488	1	ASSISTANTE DU SUPÉRIEUR IMMÉDIAT (INFIRMIÈRE)	37	20	12,53
3 - Santé et services sociaux	2458	1	INFIRMIER (ÈRE) CHEF D'ÉQUIPE (TRAVAIL D'ÉQUIPE ORGANISÉ) (35 H)	39	19	10,30
3 - Santé et services sociaux	2459	1	INFIRMIER (ÈRE) CHEF D'ÉQUIPE (TRAVAIL D'ÉQUIPE ORGANISÉ)	39	19	10,46

CATÉGORIES D'EMPLOIS À PRÉDOMINANCE FÉMININE - RANGEMENTS ET CORRECTIFS ⁽¹⁾

Secteur	Corps d'emplois	Classe	Titre	Catégorie d'emplois	Range-ment	Correctif
3 - Santé et services sociaux	2462	1	MONITEUR (TRICE) INFIRMIER(ÈRE)	40	19	8,48
3 - Santé et services sociaux	2463	1	MONITEUR (35 H)	40	19	8,48
3 - Santé et services sociaux	2464	1	MONITEUR (35 H)	40	19	8,28
2 - Commissions scolaires	4206	0	INFIRMIER (ÈRE)	41	18	9,39
3 - Santé et services sociaux	2471	1	INFIRMIER (ÈRE) (36,25 H)	41	18	9,39
3 - Santé et services sociaux	2474	1	INFIRMIER (ÈRE) (35 H)	41	18	9,39
3 - Santé et services sociaux	2473	1	INFIRMIER (ÈRE) (INSTITUT PINEL) (40 H)	42	18	9,39
3 - Santé et services sociaux	2243	1	INHALOTHÉRAPEUTE (TITRE RÉSERVÉ)	45	17	10,17
3 - Santé et services sociaux	2244	1	INHALOTHÉRAPEUTE (TITRE RÉSERVÉ) OU TECHNICIEN DE LA FONCTION RESPIRATOIRE	45	17	10,17
3 - Santé et services sociaux	2247	1	CHARGÉ DE L'ENSEIGNEMENT CLINIQUE (INHALOTHÉRAPIE)	46	18	9,74
3 - Santé et services sociaux	2248	1	ASSISTANT-CHEF INHALOTHÉRAPEUTE (TITRE RÉSERVÉ) OU ASSISTANT-CHEF TECHNICIEN DE LA FONCTION RESPIRATOIRE	47	19	14,53
3 - Santé et services sociaux	2249	1	ASSISTANT-CHEF INHALOTHÉRAPEUTE (TITRE RÉSERVÉ)	47	19	14,53
3 - Santé et services sociaux	2229	1	ASSISTANT-CHEF TECHNOLOGISTE OU ASSISTANT-CHEF TECHNOLOGISTE MÉDICAL DIPLÔMÉ, ASPECT TECHNIQUE	48	18	9,18
3 - Santé et services sociaux	2230	1	ASSISTANT-CHEF TECHNOLOGISTE OU ASSISTANT-CHEF TECHNOLOGISTE MÉDICAL DIPLÔMÉ, ASPECT ADMINISTRATIF	48	18	9,18
3 - Santé et services sociaux	2235	1	ASSISTANT-CHEF TECHNOLOGISTE MÉDICAL (TITRE RÉSERVÉ) OU ASSISTANT-CHEF TECHNICIEN DE LABORATOIRE	48	18	9,18
3 - Santé et services sociaux	2227	1	COORDONNATEUR TECHNIQUE (LABORATOIRE)	51	17	4,31
3 - Santé et services sociaux	2233	1	COORDONNATEUR TECHNIQUE (LABORATOIRE)	51	17	4,31
3 - Santé et services sociaux	2221	1	TECHNOLOGISTE MÉDICAL (TITRE RÉSERVÉ) - TECHNICIEN DE LABORATOIRE	53	16	5,00
3 - Santé et services sociaux	2223	1	TECHNOLOGISTE MÉDICAL (TITRE RÉSERVÉ) OU TECHNICIEN DE LABORATOIRE MÉDICAL DIPLÔMÉ	53	16	5,00
3 - Santé et services sociaux	2211	1	TECHNICIEN SPÉCIALISÉ EN RADIOLOGIE	55	16	2,32
3 - Santé et services sociaux	2212	1	TECHNOLOGUE SPÉCIALISÉ EN RADIOLOGIE	55	16	2,32

CATÉGORIES D'EMPLOIS À PRÉDOMINANCE FÉMININE - RANGEMENTS ET CORRECTIFS ⁽¹⁾

Secteur	Corps d'emplois	Classe	Titre	Catégorie d'emplois	Range-ment	Correctif
2 - Commissions scolaires	4276	0	TECHNICIEN EN GESTION ALIMENTAIRE	56	13	aucun
3 - Santé et services sociaux	2208	1	TECHNOLOGUE EN MÉDECINE NUCLÉAIRE	57	16	5,00
3 - Santé et services sociaux	2209	1	TECHNOLOGUE EN MÉDECINE NUCLÉAIRE	57	16	5,00
3 - Santé et services sociaux	2210	1	TECHNOLOGUE EN MÉDECINE NUCLÉAIRE	57	16	5,00
2 - Commissions scolaires	4208	0	TECHNICIEN DE TRAVAIL SOCIAL	60	16	11,01
3 - Santé et services sociaux	2585	1	TECHNICIEN EN ASSISTANCE SOCIALE (32,5 H)	60	16	11,01
3 - Santé et services sociaux	2586	1	TECHNICIEN EN ASSISTANCE SOCIALE	60	16	11,01
2 - Commissions scolaires	4215	0	TECHNICIEN EN ORGANISATION SCOLAIRE	62	13	aucun
3 - Santé et services sociaux	2587	1	AIDE SOCIAL (32,5 H)	65	14	0,91
3 - Santé et services sociaux	2588	1	AIDE SOCIAL	65	14	0,91
2 - Commissions scolaires	4207	0	TECHNICIEN EN ÉDUCATION SPÉCIALISÉE	66	16	11,01
3 - Santé et services sociaux	2688	1	AGENT D'INTÉGRATION	66	16	11,01
3 - Santé et services sociaux	2688	2	AGENT D'INTÉGRATION	66	16	11,01
3 - Santé et services sociaux	2688	3	AGENT D'INTÉGRATION	66	16	11,01
3 - Santé et services sociaux	2689	1	ÉDUCATEUR	66	16	11,01
3 - Santé et services sociaux	2689	2	ÉDUCATEUR	66	16	11,01
3 - Santé et services sociaux	2689	3	ÉDUCATEUR	66	16	11,01
3 - Santé et services sociaux	2690	1	TECHNICIEN EN ÉDUCATION SPÉCIALISÉE	66	16	11,01
3 - Santé et services sociaux	2691	1	ÉDUCATEUR	66	16	11,01
3 - Santé et services sociaux	2691	2	ÉDUCATEUR (38,75 H)	66	16	11,01
3 - Santé et services sociaux	2691	3	ÉDUCATEUR (38,75 H)	66	16	11,01
3 - Santé et services sociaux	2692	1	ÉDUCATEUR (E.S.) (35 H)	66	16	11,01
3 - Santé et services sociaux	2692	2	ÉDUCATEUR (E.S.) (35 H)	66	16	11,01
3 - Santé et services sociaux	2692	3	ÉDUCATEUR (E.S.) (35 H)	66	16	11,01
3 - Santé et services sociaux	2693	1	ÉDUCATEUR (35 H)	66	16	11,01
3 - Santé et services sociaux	2693	2	ÉDUCATEUR (35 H)	66	16	11,01
3 - Santé et services sociaux	2693	3	ÉDUCATEUR (35 H)	66	16	11,01
3 - Santé et services sociaux	2215	1	INSTITUTEUR CLINIQUE (RADIOLOGIE)	69	17	10,17
3 - Santé et services sociaux	2216	1	INSTITUTEUR CLINIQUE (RADIOLOGIE)	69	17	10,17
3 - Santé et services sociaux	2231	1	INSTITUTEUR CLINIQUE (LABORATOIRE)	69	17	10,17

CATÉGORIES D'EMPLOIS À PRÉDOMINANCE FÉMININE - RANGEMENTS ET CORRECTIFS ⁽¹⁾

Secteur	Corps d'emplois	Classe	Titre	Catégorie d'emplois	Rangement	Correctif
3 - Santé et services sociaux	2213	1	COORDONNATEUR TECHNIQUE (RADIOLOGIE)	70	17	4,31
3 - Santé et services sociaux	2246	1	COORDONNATEUR TECHNIQUE (INHALOTHÉRAPIE)	72	18	9,39
3 - Santé et services sociaux	2695	1	TECHNICIEN EN LOISIRS (38,75 H)	74	13	aucun
3 - Santé et services sociaux	2696	1	TECHNICIEN EN LOISIRS	74	13	aucun
3 - Santé et services sociaux	2698	1	TECHNICIEN EN LOISIRS (36,25 H)	74	13	aucun
4 - Collèges	C407	0	TECHNICIEN EN LOISIRS	74	13	aucun
2 - Commissions scolaires	4211	0	TECHNICIEN EN ADMINISTRATION	75	13	2,63
3 - Santé et services sociaux	2100	1	TECHNICIEN EN ADMINISTRATION (32,5 H)	75	13	2,63
3 - Santé et services sociaux	2101	1	TECHNICIEN EN ADMINISTRATION	75	13	2,63
4 - Collèges	C405	0	TECHNICIEN EN ADMINISTRATION	75	13	2,63
3 - Santé et services sociaux	2242	1	ASSISTANT-CHEF DU SERVICE DES ARCHIVES	78	16	9,63
3 - Santé et services sociaux	2282	1	ARCHIVISTE MÉDICAL (CHEF D'ÉQUIPE)	78	16	14,02
3 - Santé et services sociaux	2250	1	ARCHIVISTE MÉDICAL (32,5 H)	79	14	6,69
3 - Santé et services sociaux	2251	1	ARCHIVISTE MÉDICAL	79	14	6,69
3 - Santé et services sociaux	2252	1	ARCHIVISTE MÉDICAL	79	14	6,69
2 - Commissions scolaires	4228	0	TECHNICIEN EN ÉCRITURE BRAILLE	80	12	aucun
3 - Santé et services sociaux	2360	1	TECHNICIEN DE BRAILLE (E.S.)	80	12	aucun
3 - Santé et services sociaux	2273	1	PSYCHO-TECHNICIEN	81	13	3,80
3 - Santé et services sociaux	2274	1	PSYCHO-TECHNICIEN	81	13	3,80
2 - Commissions scolaires	4216	0	TECHNICIEN EN PSYCHOMÉTRIE	82	13	3,80
2 - Commissions scolaires	4205	0	TECHNICIEN EN DOCUMENTATION	85	13	3,80
3 - Santé et services sociaux	2265	1	BIBLIOTECHNICIEN	85	13	3,80
3 - Santé et services sociaux	2266	1	BIBLIOTECHNICIEN (32,5 H)	85	13	3,80
3 - Santé et services sociaux	2355	1	TECHNICIEN EN DOCUMENTATION	85	13	3,80
3 - Santé et services sociaux	2365	1	TECHNICIEN EN DOCUMENTATION	85	13	3,80
4 - Collèges	C401	0	TECHNICIEN EN DOCUMENTATION	85	13	3,80

CATÉGORIES D'EMPLOIS À PRÉDOMINANCE FÉMININE - RANGEMENTS ET CORRECTIFS ⁽¹⁾

Secteur	Corps d'emplois	Classe	Titre	Catégorie d'emplois	Range-ment	Correctif
3 - Santé et services sociaux	3436	1	INFIRMIER (ÈRE) AUXILIAIRE (TITRE RÉSERVÉ) (35 H)	95	12	8,50
3 - Santé et services sociaux	3437	1	INFIRMIER (ÈRE) AUXILIAIRE (TITRE RÉSERVÉ) (35 H)	95	12	8,50
3 - Santé et services sociaux	3448	1	INFIRMIER (ÈRE) AUXILIAIRE (TITRE RÉSERVÉ) OU DIPLÔMÉ EN SERVICE DE LA SANTÉ (35 H)	95	12	8,50
3 - Santé et services sociaux	3455	1	INFIRMIER (ÈRE) AUXILIAIRE (TITRE RÉSERVÉ) OU DIPLÔMÉ EN SERVICE DE LA SANTÉ	95	12	8,50
3 - Santé et services sociaux	3445	1	INFIRMIER (ÈRE) AUXILIAIRE (TITRE RÉSERVÉ) CHEF D'EQUIPE OU DIPLÔMÉ EN SERVICE DE LA SANTÉ CHEF D'ÉQUIPE	96	13	12,41
3 - Santé et services sociaux	6317	2	TECHNICIEN EN ALIMENTATION	97	9	aucun
3 - Santé et services sociaux	6317	1	TECHNICIEN EN ALIMENTATION	98	9	aucun
2 - Commissions scolaires	4101	0	AGENT DE BUREAU CLASSE PRINCIPALE	106	11	2,12
4 - Collèges	C503	0	AGENT DE BUREAU CLASSE PRINCIPALE	106	11	2,12
3 - Santé et services sociaux	5105	1	PAIE-MÂÎTRE	109	9	aucun
3 - Santé et services sociaux	5106	1	PAIE-MÂÎTRE (32,5 H)	109	9	aucun
3 - Santé et services sociaux	5103	1	COMMIS SÉNIOR À LA COMPTABILITÉ	110	9	aucun
3 - Santé et services sociaux	5104	1	COMMIS SÉNIOR À LA COMPTABILITÉ (32,5 H)	110	9	aucun
2 - Commissions scolaires	4202	0	OPÉRATEUR EN INFORMATIQUE CLASSE I	118	8	aucun
3 - Santé et services sociaux	5100	1	OPÉRATEUR EN INFORMATIQUE CLASSE I (32,5 H)	118	8	aucun
3 - Santé et services sociaux	5108	1	OPÉRATEUR EN INFORMATIQUE CLASSE I	118	8	aucun
4 - Collèges	C755	0	OPÉRATEUR EN INFORMATIQUE	118	8	aucun
2 - Commissions scolaires	4111	0	SECRÉTAIRE DE GESTION	120	9	5,29
2 - Commissions scolaires	4163	0	SECRÉTAIRE DE DIRECTION CENTRE ADMINISTRATIF ET RÉGIONAL (CSDM)	120	9	5,29
3 - Santé et services sociaux	5144	1	SECRÉTAIRE DE DIRECTION (32,5 H)	120	9	5,29
3 - Santé et services sociaux	5145	1	SECRÉTAIRE DE DIRECTION	120	9	5,29
3 - Santé et services sociaux	5154	1	SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE (R.R.)	120	9	5,29
4 - Collèges	C606	0	SECRÉTAIRE CLASSE I	120	9	5,29
3 - Santé et services sociaux	3224	1	TECHNICIEN CLASSE "B"	121	9	5,29
3 - Santé et services sociaux	3225	1	TECHNICIEN CLASSE "B"	121	9	5,29

CATÉGORIES D'EMPLOIS À PRÉDOMINANCE FÉMININE - RANGEMENTS ET CORRECTIFS ⁽¹⁾

Secteur	Corps d'emplois	Classe	Titre	Catégorie d'emplois	Range-ment	Correctif
3 - Santé et services sociaux	5009	1	COMMIS SÉNIOR (CSD)	130	8	5,92
3 - Santé et services sociaux	5109	1	COMMIS SÉNIOR	130	8	5,92
3 - Santé et services sociaux	5110	1	COMMIS SÉNIOR (32,5 H)	130	8	5,92
2 - Commissions scolaires	4102	0	AGENT DE BUREAU CLASSE I	131	8	5,92
4 - Collèges	C505	0	AGENT DE BUREAU CLASSE I	131	8	5,92
3 - Santé et services sociaux	3464	1	INTERVENANT EN MILIEU RÉSIDENTIEL (36,25 H)	134	7	6,32
3 - Santé et services sociaux	3466	1	INTERVENANT EN MILIEU RÉSIDENTIEL	134	7	6,32
2 - Commissions scolaires	5313	0	CUISINIER CLASSE III	135	7	5,51
4 - Collèges	C917	0	CUISINIER CLASSE III	135	7	5,51
3 - Santé et services sociaux	5278	1	AUXILIAIRE EN ARCHIVES (32,5 H)	142	7	6,32
3 - Santé et services sociaux	5279	1	AUXILIAIRE EN ARCHIVES	142	7	6,32
3 - Santé et services sociaux	5289	1	AUXILIAIRE EN BIBLIOTHÈQUE (E.S.)	142	7	6,32
2 - Commissions scolaires	4113	0	SECRÉTAIRE	143	7	6,32
3 - Santé et services sociaux	5155	1	SECRÉTAIRE	143	7	6,32
3 - Santé et services sociaux	5156	1	SECRÉTAIRE (32,5 H)	143	7	6,32
4 - Collèges	C604	0	SECRÉTAIRE CLASSE II	143	7	6,32
3 - Santé et services sociaux	5111	1	OPÉRATEUR EN INFORMATIQUE CLASSE II	144	5	aucun
3 - Santé et services sociaux	5112	1	OPÉRATEUR EN INFORMATIQUE CLASSE II (32,5 H)	144	5	aucun
2 - Commissions scolaires	4226	0	SURVEILLANT-SAUVETEUR	145	6	2,19
4 - Collèges	C753	0	SURVEILLANTE-SAUVETEUR OU SURVEILLANT-SAUVETEUR	145	6	2,19
3 - Santé et services sociaux	3471	1	MONITEUR EN RÉADAPTATION (MÉTIER ARTISANAL OU OCCUPATION THÉRAPEUTIQUE)	146	8	10,82
3 - Santé et services sociaux	3598	1	INSTRUCTEUR MÉTIER ARTISANAL OU OCCUPATION THÉRAPEUTIQUE	146	8	1,20
2 - Commissions scolaires	4223	0	SURVEILLANT D'ÉLÈVES	149	6	6,38
3 - Santé et services sociaux	6413	1	SURVEILLANT PRÉPOSÉ AUX ÉLÈVES (E.S.)	149	6	6,38

CATÉGORIES D'EMPLOIS À PRÉDOMINANCE FÉMININE - RANGEMENTS ET CORRECTIFS ⁽¹⁾

Secteur	Corps d'emplois	Classe	Titre	Catégorie d'emplois	Range-ment	Correctif
3 - Santé et services sociaux	5113	1	COMMIS INTERMÉDIAIRE	151	6	6,38
3 - Santé et services sociaux	5114	1	COMMIS INTERMÉDIAIRE (32,5 H)	151	6	6,38
3 - Santé et services sociaux	5102	1	COMMIS D'UNITÉ (INSTITUT PINEL)	152	6	3,16
3 - Santé et services sociaux	3589	1	AUXILIAIRE FAMILIAL ET SOCIAL	153	7	10,68
3 - Santé et services sociaux	3590	1	AUXILIAIRE FAMILIAL ET SOCIAL (38,75 H)	153	7	10,68
3 - Santé et services sociaux	3591	1	AUXILIAIRE À DOMICILE	153	7	10,68
3 - Santé et services sociaux	3592	1	AUXILIAIRE À DOMICILE (35 H)	153	7	10,68
3 - Santé et services sociaux	3478	1	PRÉPOSÉ AUX BÉNÉFICIAIRES (35 H)	154	6	6,38
3 - Santé et services sociaux	3479	1	PRÉPOSÉ AUX BÉNÉFICIAIRES	154	6	6,38
3 - Santé et services sociaux	3201	1	ASSISTANT TECHNIQUE AUX SOINS DE LA SANTÉ	155	5	5,99
3 - Santé et services sociaux	3202	1	ASSISTANT TECHNIQUE AUX SOINS DE LA SANTÉ (36,25 H)	155	5	5,99
3 - Santé et services sociaux	3481	1	PRÉPOSÉ À LA STÉRILISATION	159	6	10,03
3 - Santé et services sociaux	3482	1	PRÉPOSÉ À LA STÉRILISATION (35 H)	159	6	10,03
3 - Santé et services sociaux	3206	1	ASSISTANT TECHNIQUE EN CHIRURGIE BUCCALE (E.S.)	160	6	10,03
3 - Santé et services sociaux	3207	1	ASSISTANT TECHNIQUE EN MÉDECINE DENTAIRE	160	6	10,03
3 - Santé et services sociaux	3217	1	ASSISTANT TECHNIQUE EN MÉDECINE DENTAIRE (35 H)	160	6	10,03
3 - Santé et services sociaux	3251	1	PRÉPOSÉ À L'ACCUEIL	161	5	5,99
3 - Santé et services sociaux	5271	1	PRÉPOSÉ À L'ADMISSION	161	5	5,99
3 - Santé et services sociaux	5272	1	PRÉPOSÉ À L'ADMISSION (C.S.D.)	161	5	5,99
3 - Santé et services sociaux	5275	1	PRÉPOSÉ À L'ADMISSION EXTERNE	161	5	5,99
3 - Santé et services sociaux	5151	1	DACTYLO	162	4	2,42
3 - Santé et services sociaux	5152	1	DACTYLO (32,5 H)	162	4	2,42

CATÉGORIES D'EMPLOIS À PRÉDOMINANCE FÉMININE - RANGEMENTS ET CORRECTIFS ⁽¹⁾

Secteur	Corps d'emplois	Classe	Titre	Catégorie d'emplois	Range-ment	Correctif
2 - Commissions scolaires	4115	0	TÉLÉPHONISTE	167	4	5,26
3 - Santé et services sociaux	5159	1	TÉLÉPHONISTE	167	4	5,26
3 - Santé et services sociaux	5161	1	RÉCEPTIONNISTE	167	4	5,26
3 - Santé et services sociaux	5162	1	RÉCEPTIONNISTE (32,5 H)	167	4	5,26
3 - Santé et services sociaux	5163	1	TÉLÉPHONISTE-RÉCEPTIONNISTE (32,5 H)	167	4	5,26
3 - Santé et services sociaux	5164	1	TÉLÉPHONISTE-RÉCEPTIONNISTE	167	4	5,26
3 - Santé et services sociaux	5171	1	RÉCEPTIONNISTES (CRSSS)	167	4	5,26
2 - Commissions scolaires	2111	0	TRAVAILLEUR SOCIAL OU AGENT DE SERVICE SOCIAL	168	22	4,03
3 - Santé et services sociaux	1549	0	TRAVAILLEUR SOCIAL OU DIPLOMÉ UNIVERSITAIRE EN SERVICE SOCIAL	168	22	2,35
3 - Santé et services sociaux	1550	0	TRAVAILLEUR SOCIAL PROFESSIONNEL (TITRE RÉSERVÉ) OU AGENT D'INTERVENTION EN SERVICE SOCIAL	168	22	2,35
3 - Santé et services sociaux	1553	0	AGENT DE RELATIONS HUMAINES	168	22	2,35
4 - Collèges	C229	0	TRAVAILLEUR SOCIAL OU AGENT DE SERVICE SOCIAL	168	22	4,03
3 - Santé et services sociaux	6335	1	PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN MÉNAGER (TRAVAUX LÉGERS)	170	2	0,85
3 - Santé et services sociaux	6403	1	PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN MÉNAGER (TRAVAUX LÉGERS) (35 H)	170	2	0,85
3 - Santé et services sociaux	6435	1	PRÉPOSÉ À L'ENTRETIEN MÉNAGER (TRAVAUX LÉGERS) (36,25 H)	170	2	0,85
3 - Santé et services sociaux	6318	1	AUXILIAIRE EN ALIMENTATION	171	3	3,74
2 - Commissions scolaires	5306	0	AIDE GÉNÉRAL DE CUISINE	172	3	3,74
3 - Santé et services sociaux	6314	1	PRÉPOSÉ À LA CAFÉTÉRIA	172	3	3,74
3 - Santé et services sociaux	6315	1	PRÉPOSÉ AU RESTAURANT	172	3	3,74
4 - Collèges	C903	0	AIDE GÉNÉRAL DE CUISINE	172	3	3,74
3 - Santé et services sociaux	5121	1	PRÉPOSÉ EN INFORMATIQUE	173	3	3,88
3 - Santé et services sociaux	5126	1	PRÉPOSÉ À L'INFORMATIQUE	173	3	3,88
3 - Santé et services sociaux	6309	1	AIDE EN ALIMENTATION	177	3	4,70
3 - Santé et services sociaux	6319	1	AIDE AUX DIÈTES	178	3	4,70
2 - Commissions scolaires	5319	0	OUVRIER D'ENTRETIEN CLASSE III (AIDE DOMESTIQUE)	179	2	1,78
4 - Collèges	C902	0	AIDE-DOMESTIQUE	179	2	1,78

CATÉGORIES D'EMPLOIS À PRÉDOMINANCE FÉMININE - RANGEMENTS ET CORRECTIFS ⁽¹⁾

Secteur	Corps d'emplois	Classe	Titre	Catégorie d'emplois	Range-ment	Correctif
3 - Santé et services sociaux	5165	1	MESSAGER	181	2	1,78
3 - Santé et services sociaux	5166	1	MESSAGER (C.C.U.S.) (R.R.S.S.S. MONTRÉAL-MÉTRO.) (36,25 H)	181	2	1,78
3 - Santé et services sociaux	5229	1	MESSAGER (C.C.U.S.) (R.R.S.S.S. MONTRÉAL-MÉTRO.) (36,25 H)	181	2	1,78
3 - Santé et services sociaux	5135	1	PRÉPOSÉ À LA REPROGRAPHIE	182	3	4,70
3 - Santé et services sociaux	5136	1	PRÉPOSÉ À LA REPROGRAPHIE	182	3	4,70
2 - Commissions scolaires	4114	0	AUXILIAIRE DE BUREAU	183	2	1,78
3 - Santé et services sociaux	5029	1	COMMIS	183	2	1,78
3 - Santé et services sociaux	5128	1	COMMIS (32,5 H)	183	2	1,78
3 - Santé et services sociaux	5129	1	COMMIS	183	2	1,78
4 - Collèges	C601	0	AUXILIAIRE DE BUREAU	183	2	1,78
3 - Santé et services sociaux	1901	0	INFIRMIÈRE-BACHELIÈRE	189	21	aucun
3 - Santé et services sociaux	1903	0	INFIRMIÈRE-BACHELIÈRE (36,25 H)	189	21	aucun
3 - Santé et services sociaux	1907	0	INFIRMIÈRE-BACHELIÈRE - INSTITUT PINEL (40 H)	189	21	aucun
3 - Santé et services sociaux	1902	0	ASSISTANTE-INFIRMIÈRE-CHEF-BACHELIÈRE	191	23	4,21
3 - Santé et services sociaux	1904	0	INFIRMIÈRE-BACHELIÈRE ASSISTANTE DU SUPÉRIEUR IMMÉDIAT	191	23	4,21
3 - Santé et services sociaux	1905	0	INFIRMIÈRE-BACHELIÈRE ASSISTANTE DU SUPÉRIEUR IMMÉDIAT (36,25 H)	191	23	4,21
3 - Santé et services sociaux	1906	0	ASSISTANTE-INFIRMIÈRE-CHEF-BACHELIÈRE (35 H)	191	23	4,21
3 - Santé et services sociaux	1554	0	SOCIOLOGUE	194	indéterminé ⁽²⁾	
3 - Santé et services sociaux	1229	0	THÉRAPEUTE EN CRÉATIVITÉ (ART THERAPIST) (E.S.)	214	22	2,35
3 - Santé et services sociaux	1245	0	THÉRAPEUTE PAR LA MUSIQUE (E.S.)	215	21	aucun
3 - Santé et services sociaux	1259	0	THÉRAPEUTE PAR L'ART	216	21	aucun
3 - Santé et services sociaux	1543	0	CONSEILLER EN ENFANCE INADAPTÉE	217	22	2,35
3 - Santé et services sociaux	1540	0	GÉNAGOGUE	225	20	aucun
3 - Santé et services sociaux	1521	0	CONSEILLER EN ÉVALUATION DES SOINS	231	22	aucun

CATÉGORIES D'EMPLOIS À PRÉDOMINANCE FÉMININE - RANGEMENTS ET CORRECTIFS ⁽¹⁾

Secteur	Corps d'emplois	Classe	Titre	Catégorie d'emplois	Range-ment	Correctif
3 - Santé et services sociaux	1407	0	SPÉCIALISTE EN ACTIVITÉS CLINIQUES	232	22	0,21
3 - Santé et services sociaux	1660	0	JARDINIER D'ENFANTS (E.S.)	235	20	aucun
3 - Santé et services sociaux	1557	0	SPÉCIALISTE EN ORIENTATION ET MOBILITÉ	237	21	aucun
2 - Commissions scolaires	2102	0	BIBLIOTHÉCAIRE	239	20	aucun
3 - Santé et services sociaux	1206	0	BIBLIOTHÉCAIRE	239	20	aucun
4 - Collèges	C262	0	BIBLIOTHÉCAIRE	239	20	aucun
3 - Santé et services sociaux	1651	0	AGENT EN TECHNIQUES ÉDUCATIVES (D.S.C.) (E.S.)	242	indéterminé ⁽²⁾	
3 - Santé et services sociaux	1121	0	CONSEILLER EN PROMOTION DE LA SANTÉ (D.S.C.) (E.S.)	243	indéterminé ⁽²⁾	
3 - Santé et services sociaux	2261	1	HYGIÉNISTE DENTAIRE (TITRE RÉSERVÉ) OU TECHNICIEN EN HYGIÈNE DENTAIRE	273	15	0,12
3 - Santé et services sociaux	2269	1	HYGIÉNISTE DENTAIRE (TITRE RÉSERVÉ) OU TECHNICIEN EN HYGIÈNE DENTAIRE	273	15	0,12
3 - Santé et services sociaux	2270	1	TECHNICIEN EN PHYSIOLOGIE CARDIO-RESPIRATOIRE	283	14	aucun
2 - Commissions scolaires	4230	0	TECHNICIEN-INTERPRÈTE	289	15	0,12
2 - Commissions scolaires	4231	0	TECHNICIEN-INTERPRÈTE	289	15	0,12
4 - Collèges	C421	0	INTERPRÈTE (CEGEP DE STE-FOY ET VIEUX MONTRÉAL) (35 H)	289	15	0,12
3 - Santé et services sociaux	2257	1	TECHNICIEN EN DIÉTÉTIQUE	290	14	0,91
3 - Santé et services sociaux	2255	1	THÉRAPEUTE EN RÉADAPTATION PHYSIQUE	291	16	11,01
3 - Santé et services sociaux	2241	1	TECHNICIEN EN ELECTRO-ENCÉPHALOGRAPHIE (EEG)	294	14	0,91
3 - Santé et services sociaux	2240	1	ASSISTANT-CHEF TECHNICIEN EN DIÉTÉTIQUE	295	16	4,06
3 - Santé et services sociaux	2236	1	ASSISTANT-CHEF TECHNICIEN EN ÉLECTROPHYSIOLOGIE MÉDICALE	301	17	9,18
3 - Santé et services sociaux	2286	1	TECHNICIEN EN ÉLECTROPHYSIOLOGIE MÉDICALE	302	15	5,85

CATÉGORIES D'EMPLOIS À PRÉDOMINANCE FÉMININE - RANGEMENTS ET CORRECTIFS ⁽¹⁾

Secteur	Corps d'emplois	Classe	Titre	Catégorie d'emplois	Range-ment	Correctif
3 - Santé et services sociaux	2584	1	TECHNICIEN EN RECHERCHE PSYCHOSOCIALE	303	13	aucun
3 - Santé et services sociaux	2375	1	TRAVAILLEUR COMMUNAUTAIRE	304	16	11,01
3 - Santé et services sociaux	2275	1	TECHNICIEN EN COMMUNICATION	307	12	aucun
3 - Santé et services sociaux	2276	1	COORDONNATEUR TECHNIQUE EN ÉLECTROPHYSIOLOGIE MÉDICALE	310	16	11,01
4 - Collèges	C414	0	TECHNICIEN EN INFORMATION	335	12	aucun
3 - Santé et services sociaux	2253	1	ILLUSTRATEUR MÉDICAL	336	12	aucun
4 - Collèges	C417	0	TECHNICIEN EN HYGIÈNE DENTAIRE (35 H)	340	14	aucun
4 - Collèges	C418	0	TECHNICIEN EN TRAVAIL SOCIAL (35 H)	341	indéterminé ⁽²⁾	
3 - Santé et services sociaux	2285	1	TECHNICIEN EN GÉRONTOLOGIE (E.S.)	350	13	3,80
3 - Santé et services sociaux	3461	1	PUÉRICULTRICE / GARDE-BÉBÉ	364	12	8,50
3 - Santé et services sociaux	3463	1	PUÉRICULTRICE / GARDE-BÉBÉ	364	12	8,50
2 - Commissions scolaires	4162	0	SECRÉTAIRE DE DIRECTION GÉNÉRALE (CSDM)	405	9	aucun
2 - Commissions scolaires	4116	0	SECRÉTAIRE D'ÉCOLE ET DE CENTRE	406	9	aucun
4 - Collèges	C725	0	OPÉRATEUR D'APPAREILS DE PHOTOCOMPOSITION ÉLECTRONIQUE	410	8	aucun
2 - Commissions scolaires	4285	0	RESPONSABLE D'UN SERVICE DE GARDE	413	13	3,80
3 - Santé et services sociaux	3208	1	PRÉPOSÉ OU PRÉPOSÉE EN OPHTALMOLOGIE (E.S.)	419	6	aucun
3 - Santé et services sociaux	3472	1	MONITEUR EN READAPTATION (MÉTIER ARTISANAL OU OCCUPATION THÉRAPEUTIQUE) (E.S.)	425	9	29,37
3 - Santé et services sociaux	2259	1	ORTHOPTISTE	428	17	aucun

CATÉGORIES D'EMPLOIS À PRÉDOMINANCE FÉMININE - RANGEMENTS ET CORRECTIFS⁽¹⁾

Secteur	Corps d'emplois	Classe	Titre	Catégorie d'emplois	Range-ment	Correctif
3 - Santé et services sociaux	5143	1	PRÉPOSÉ AUX COMPTES À RECEVOIR	442	7	1,61
3 - Santé et services sociaux	5148	1	SECRÉTAIRE JURIDIQUE	443	8	5,92
3 - Santé et services sociaux	5168	1	SECRÉTAIRE JURIDIQUE	443	8	5,92
3 - Santé et services sociaux	3215	1	ASSISTANT TECHNIQUE SENIOR EN PHARMACIE	444	8	5,92
3 - Santé et services sociaux	3468	1	ASSISTANT EN RÉADAPTATION (E.S.)	477	8	10,82
2 - Commissions scolaires	4286	0	PRÉPOSÉ AUX ÉLÈVES HANDICAPÉS	486	6	2,19
3 - Santé et services sociaux	5147	1	SECRÉTAIRE MÉDICALE	487	7	6,32
3 - Santé et services sociaux	3509	1	PRÉPOSÉ OU PRÉPOSÉE EN RÉSIDENCE (E.S.)	493	7	6,32
2 - Commissions scolaires	4217	0	INFIRMIER AUXILIAIRE OU DIPLOMÉ EN SOINS DE SANTÉ ET SOINS D'ASSISTANCE	494	9	1,09
3 - Santé et services sociaux	6204	1	AIDE CUISINIER	497	4	aucun
3 - Santé et services sociaux	6304	1	AIDE CUISINIER	497	4	aucun
3 - Santé et services sociaux	6306	1	PRÉPOSÉ AUX LÉGUMES	497	4	aucun
3 - Santé et services sociaux	3212	1	ASSISTANT TECHNIQUE EN PHARMACIE	499	6	6,38
3 - Santé et services sociaux	6340	1	COIFFEUR	500	5	2,42
3 - Santé et services sociaux	3698	1	MONITEUR EN LOISIRS	501	7	13,79
3 - Santé et services sociaux	3699	1	MONITEUR EN LOISIRS	501	7	10,68
2 - Commissions scolaires	4284	0	ÉDUCATEUR EN SERVICE DE GARDE	503	9	10,58
3 - Santé et services sociaux	3505	1	PRÉPOSÉ EN ÉTABLISSEMENT NORDIQUE	504	7	10,68
3 - Santé et services sociaux	3223	1	PRÉPOSÉ EN PHYSIOTHÉRAPIE ET/OU ERGOTHÉRAPIE	505	6	6,38
3 - Santé et services sociaux	3474	1	PRÉPOSÉ AUX BÉNÉFICIAIRES EN MILIEU RÉSIDENTIEL	516	7	10,68

CATÉGORIES D'EMPLOIS À PRÉDOMINANCE FÉMININE - RANGEMENTS ET CORRECTIFS ⁽¹⁾

Secteur	Corps d'emplois	Classe	Titre	Catégorie d'emplois	Range-ment	Correctif
2 - Commissions scolaires	4103	0	AGENT DE BUREAU CLASSE II	533	5	5,99
4 - Collèges	C506	0	AGENT DE BUREAU CLASSE II	533	5	5,99
3 - Santé et services sociaux	3205	1	ASSISTANT TECHNIQUE AU LABORATOIRE OU EN RADIOLOGIE	534	5	5,99
3 - Santé et services sociaux	6225	1	TAILLEUSE ET/OU COUTURIÈRE	537	4	2,43
3 - Santé et services sociaux	6327	1	COUTURIER	537	4	2,43
3 - Santé et services sociaux	3237	1	PRÉPOSÉ EN ÉLECTRO-CARDIOGRAPHIE	539	5	5,99
3 - Santé et services sociaux	3239	1	PRÉPOSÉ EN ÉLECTRO-ENCÉPHALOGRAPHIE (E.E.G.)	540	5	5,99
3 - Santé et services sociaux	3679	1	SURVEILLANT-SAUVETEUR (E.S.)	549	6	9,13
2 - Commissions scolaires	5307	0	BUANDIER	561	indéterminé ⁽²⁾	
3 - Santé et services sociaux	6312	1	CAISSIER À LA CAFÉTÉRIA	562	3	1,94
3 - Santé et services sociaux	5280	1	PRÉPOSÉ AUX DOSSIERS MÉDICAUX	563	3	1,94
3 - Santé et services sociaux	3259	1	PRÉPOSÉ À LA CENTRALE DES MESSAGERS	572	3	1,94
3 - Santé et services sociaux	6325	1	PRESSEUR	575	3	3,74
3 - Santé et services sociaux	3243	1	AIDE DE SERVICE	579	2	1,78
3 - Santé et services sociaux	3249	1	COMMIS À LA PHARMACIE	580	3	4,70
3 - Santé et services sociaux	3685	1	PRÉPOSÉ À L'UNITÉ ET/OU AU PAVILLON	582	6	14,96
3 - Santé et services sociaux	3250	1	PRÉPOSÉ AU LABORATOIRE DU LAIT	583	3	4,70
3 - Santé et services sociaux	5283	1	PRÉPOSÉ À LA BIBLIOTHÈQUE	584	3	4,70
3 - Santé et services sociaux	6333	1	PRÉPOSÉ À LA CALANDRE	586	3	4,70

CATÉGORIES D'EMPLOIS À PRÉDOMINANCE FÉMININE - RANGEMENTS ET CORRECTIFS ⁽¹⁾

Secteur	Corps d'emplois	Classe	Titre	Catégorie d'emplois	Range-ment	Correctif
3 - Santé et services sociaux	6332	1	PRÉPOSÉ À LA LINGERIE	589	3	4,70
2 - Commissions scolaires	2138	0	AVISEUR LÉGAL (CSDM)	595	22	aucun
3 - Santé et services sociaux	2694	1	RESPONSABLE D'UNITÉ DE VIE	599	18	14,60
3 - Santé et services sociaux	2694	2	RESPONSABLE D'UNITÉ DE VIE	599	18	14,60
3 - Santé et services sociaux	2694	3	RESPONSABLE D'UNITÉ DE VIE	599	18	14,60
3 - Santé et services sociaux	2699	1	CHEF DE MODULE	599	18	19,41
3 - Santé et services sociaux	2699	2	CHEF DE MODULE	599	18	19,41
3 - Santé et services sociaux	2699	3	CHEF DE MODULE	599	18	19,41
3 - Santé et services sociaux	2271	1	CYTO-TECHNOLOGISTE	609	16	5,00
3 - Santé et services sociaux	1558	0	SPÉCIALISTE EN BASSE VISION (E.S.)	610	indéterminé ⁽²⁾	
3 - Santé et services sociaux	3578	1	PRÉPOSÉ OU PRÉPOSÉE DE RÉSIDENCE (E.S.)	614	7	5,51
3 - Santé et services sociaux	3465	1	TRAVAILLEUR DE QUARTIER OU DE SECTEUR	621	9	19,12
3 - Santé et services sociaux	3585	1	INSTRUCTEUR AUX ATELIERS INDUSTRIELS	624	8	aucun
3 - Santé et services sociaux	1101	0	AGENT DE LA GESTION DU PERSONNEL	635	21	aucun
3 - Santé et services sociaux	2376	1	ANIMATEUR COMMUNAUTAIRE (COMMUNITY WORKER) (E.S.)	670	indéterminé ⁽²⁾	
3 - Santé et services sociaux	3210	1	ASSISTANT TECHNIQUE AU LABORATOIRE OU EN RADIOLOGIE	678	5	5,99
3 - Santé et services sociaux	3446	1	INFIRMIER AUXILIAIRE (TITRE RÉSERVÉ) OU DIPLÔMÉ EN SERVICE DE LA SANTÉ, ASSISTANT-CHEF ÉQUIPE	763	indéterminé ⁽²⁾	
3 - Santé et services sociaux	5130	1	OPÉRATEUR DE PRESSE BRAILLE (E.S.)	831	5	aucun
3 - Santé et services sociaux	6412	1	PREPOSE À LA CENTRALE DE SURVEILLANCE (E.S.)	842	3	aucun
3 - Santé et services sociaux	3495	1	PRÉPOSÉ EN RÉADAPTATION OU OCCUPATION INDUSTRIELLE (E.S.)	852	indéterminé ⁽²⁾	
3 - Santé et services sociaux	3499	1	PRÉPOSÉ EN RÉADAPTATION OU OCCUPATION INDUSTRIELLE (E.S.)	852	indéterminé ⁽²⁾	

CATÉGORIES D'EMPLOIS À PRÉDOMINANCE FÉMININE - RANGEMENTS ET CORRECTIFS ⁽¹⁾

Secteur	Corps d'emplois	Classe	Titre	Catégorie d'emplois	Range-ment	Correctif
4 - Collèges	C430	0	MONITEUR DE CAMP DE JOUR	903	indéterminé ⁽²⁾	
4 - Collèges	C431	0	MONITEUR D'ACTIVITÉS SPORTIVES	904	10	aucun
4 - Collèges	C432	0	ANIMATEUR SPORTIF ET DE NATATION	905	6	20,68
2 - Commissions scolaires			ENSEIGNANTS COMMISSIONS SCOLAIRES	925 ⁽³⁾	22	2,35
3 - Santé et services sociaux	1654		INSTITUTEUR OU PROFESSEUR	925 ⁽³⁾	22	2,35
3 - Santé et services sociaux	1655		PÉDAGOGUE (E.S.)	925 ⁽³⁾	22	2,35
3 - Santé et services sociaux	1657		PÉDAGOGUE	925 ⁽³⁾	22	2,35
3 - Santé et services sociaux			TECHNOLOGUE EN RADIOLOGIE (SYSTÈME D'INFORMATION ET IMAGERIE NUMÉRIQUE)	939 ⁽⁴⁾	17	10,17
3 - Santé et services sociaux	2205	1	TECHNOLOGUE EN RADIODIAGNOSTIC	940	16	5,00
3 - Santé et services sociaux	2207	1	TECHNOLOGUE EN RADIOONCOLOGIE	941	16	5,00
3 - Santé et services sociaux	2471A	1	INFIRMIER (ÈRE) EN DISPENSAIRE (36,25 H)	958	22	14,81
3 - Santé et services sociaux			CHARGÉE CLINIQUE DE SÉCURITÉ TRANSFUSIONNELLE	962	18	aucun
3 - Santé et services sociaux			CHARGÉE TECHNIQUE DE SÉCURITÉ TRANSFUSIONNELLE	963 ⁽⁵⁾	19	3,18

CATÉGORIES D'EMPLOIS À PRÉDOMINANCE FÉMININE - RANGEMENTS ET CORRECTIFS ⁽¹⁾

Secteur	Corps d'emplois	Classe	Titre	Catégorie d'emplois	Range- ment	Correctif
---------	--------------------	--------	-------	------------------------	----------------	-----------

⁽¹⁾ La personne salariée dont le taux de traitement est, le jour précédant la date du correctif salarial, supérieur au taux unique ou au taux maximum de l'échelle de traitement en vigueur pour son corps d'emplois (ou son titre d'emploi) et égal ou supérieur au nouveau taux unique ou au nouveau taux maximum de l'échelle de traitement ne reçoit aucun correctif.

La personne salariée dont le taux de traitement est, le jour précédant la date du correctif salarial, égal ou supérieur au taux unique ou au taux maximum de l'échelle de traitement en vigueur pour son corps d'emplois (ou titre d'emploi) et inférieur au nouveau taux unique ou au nouveau taux maximum de l'échelle de traitement voit son taux de traitement porté au nouveau taux unique ou à l'échelon maximum de l'échelle de traitement. Toutefois, ce correctif est égal à la différence entre le taux corrigé et le taux applicable le jour précédant cette correction duquel est réduit le forfaitaire, le cas échéant, qui lui est versé à titre de personne salariée hors taux ou hors échelle.

⁽²⁾ Cette catégorie d'emplois n'a pu faire l'objet d'une évaluation faute de renseignement ou d'enquête. Par conséquent, l'écart salarial, le cas échéant, n'a pu être fixé

⁽³⁾ Le correctif identifié s'applique à la classe 17, échelon 17. Le mécanisme d'ajustement salarial du taux ou des échelles de salaires est le même que ce qui s'est appliqué lors de l'ajustement prévu en vertu du Programme gouvernemental de relativité salariale. Le correctif réel applicable à ce corps d'emplois peut donc différer de celui apparaissant à l'annexe A.1.

⁽⁴⁾ Le correctif identifié a été établi en fonction d'un taux maximum horaire au 20 novembre 2001 de 24,32 \$ et d'un taux de référence horaire en vertu du Programme gouvernemental de relativité salariale de 24,39 \$. Dans l'éventualité où une ou des primes ont été versées au-delà du 20 novembre 2001, elles devront être soustraites de la rétroactivité à payer à la personne salariée sans toutefois générer une rétroactivité horaire négative.

⁽⁵⁾ Le correctif identifié a été établi en fonction d'un taux maximum horaire au 20 novembre 2001 de 27,55 \$ et d'un taux de référence horaire en vertu du Programme gouvernemental de relativité salariale de 28,65 \$. Dans l'éventualité où une ou des primes ont été versées au-delà du 20 novembre 2001, elles devront être soustraites de la rétroactivité à payer à la personne salariée sans toutefois générer une rétroactivité horaire négative.

CORPS D'EMPLOIS "STAGIAIRES"

Secteur	Corps d'emplois	Classe	Titre	Catégorie d'emplois de référence	Correctif ⁽¹⁾
3 - Santé et services sociaux	1238	1	CANDIDAT ADMISSIBLE PAR ÉQUIVALENCE, PHYSIOTHÉRAPIE	16	2,35
3 - Santé et services sociaux	2475	1	CANDIDAT À L'EXERCICE DE LA PROFESSION D'INFIRMIÈRE OU D'INFIRMIER (36,25 H)	41	9,39
3 - Santé et services sociaux	2476	1	CANDIDAT À L'EXERCICE DE LA PROFESSION D'INFIRMIÈRE OU D'INFIRMIER (35 H)	41	9,39
3 - Santé et services sociaux	2477	1	CANDIDAT ADMISSIBLE PAR EQUIVALENCE (36,25 H)	41	9,39
3 - Santé et services sociaux	2478	1	CANDIDAT ADMISSIBLE PAR EQUIVALENCE (35 H)	41	10,55
3 - Santé et services sociaux	2485	1	INFIRMIER (ÈRE) EN STAGE D'ACTUALISATION (5 ANS ET PLUS)	41	9,39
3 - Santé et services sociaux	2486	1	INFIRMIER (ÈRE) EN STAGE D'ACTUALISATION (5 ANS ET PLUS) (35 H)	41	9,39
3 - Santé et services sociaux	3529	1	INFIRMIER (ÈRE) AUXILIAIRE EN STAGE D'ACTUALISATION (5 ANS ET PLUS) (36,25 H)	95	8,50
3 - Santé et services sociaux	3530	1	INFIRMIER (ÈRE) AUXILIAIRE EN STAGE D'ACTUALISATION (5 ANS ET PLUS) (35 H)	95	8,50

⁽¹⁾ Le correctif correspond à celui de la catégorie d'emplois à prédominance féminine de référence.